Zeitschrift: Générations : aînés
Herausgeber: Société coopérative générations
Band: 38 (2008)
Heft: 11

Rubrik: Actuel

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

PAR MARYLOU REY

AVS: la valse des milliards

Avant la votation du 30 novembre sur l'initiative pour une retraite flexible, repérons quelques chiffres pour en mesurer l'enjeu.

Selon les sources, le coût de l'initiative syndicale pour introduire la retraite flexible dès 62 ans atteint nettement moins d'un milliard ou largement plus de trois milliards. Pas nécessaire d'être devin pour prédire que la bataille des chiffres sera assommante. Afin de garder le nord, rappelons un seul montant: l'Office fédéral des assurances sociales a estimé le coût de l'initiative à **779 millions** de francs par an. Ce qui fait retomber l'enjeu au-dessous du cap symbolique du milliard.

Ce fameux cap a en revanche largement été franchi à l'AVS, mais pour une tout autre raison. L'Assurance vieillesse et survivants a en effet présenté ses comptes de l'an dernier. Résultats? Les turbulences sur les marchés financiers ont occasionné une perte nette de **1,9 milliard** de francs! En d'autres mots, la solidité financière de l'AVS dépend deux fois plus de la Bourse que de la flexibilité des retraites. ■

Bab.ch

En 2009, les rentes augmentent de 3,2%

Les rentes AVS augmenteront de 3,2% dès le 1er janvier 2009. Pour décider cette adaptation qui a lieu chaque deux ans, le Conseil fédéral a pris en compte l'indice mixte des salaires et des prix. La rente vieillesse minimale passera ainsi de 1105 à 1140 francs par mois, la maximale de 2210 à 2280 francs par mois. Quant à la rente maximale de couple, elle passe de 3315 à 3420 francs mensuels. A noter que les montants des prestations complémentaires et des allocations pour impotents seront elles aussi augmentées de 3,2%.

Des mamys turbulentes

Le magazine *Elle* a récemment raconté l'histoire de cinq septuagénaires interpellées dans une commune provençale. Gilberte, Josette, Liliane, Marie et Yvonne se retrouvaient souvent sur un banc du village après leurs émissions de télévision préférées. Jusqu'au jour où un jeune du voisinage les a dénoncées parce qu'elles parlaient trop fort la nuit tombée... Tapage nocturne, aurait déclaré la police...

Des quinquas sages et sereins

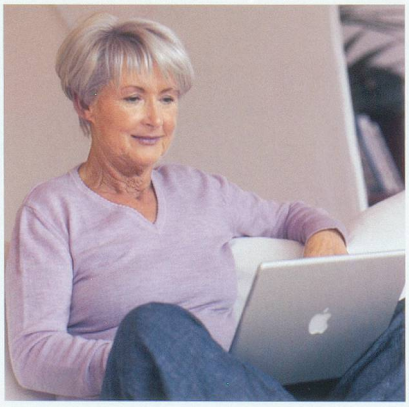

Bab.ch

Les femmes de plus de 50 ans font de très bons placements financiers.

Les investisseurs de plus de 50 ans sont moins déstabilisés par la crise boursière que les autres. Alors qu'on les croyait prompts à protéger leurs actifs, ils se sont montrés plus sereins que leurs cadets. C'est la conclusion d'une enquête de Barclays Wealth. Selon cette étude, lors des périodes de volatilité des marchés, les 50+ sont moins nombreux que les jeunes à se ruer sur les liquidités, à consacrer du temps à leurs investissements ou à changer de gérant bancaire. Pour les auteurs, cette sagesse est probablement due à l'expérience des seniors qui ont déjà connu plusieurs cycles boursiers.

D'autres études européennes montrent que les femmes sont plus attentives que les hommes à leur prévoyance vieillesse et à leurs placements. Première particularité: elles misent sur des valeurs plus stables que les actions pour garantir leur avenir financier. Deuxième particularité: elles adaptent mieux que les hommes leur stratégie de placement aux différentes phases de leur vie. ■

Deuxième pilier
«Cette baisse des rentes est scandaleuse»

Le Conseil national a décidé de baisser le taux de conversion des futures rentes du 2e pilier. Expert en prévoyance, Meinrad Pittet, de Pittet Associés à Genève, dit sa colère contre cette décision. Il espère que les citoyens vont s'insurger.

D.R.

«L'individualisme s'est généralisé, explique Meinrad Pittet. Je passe pour ringard quand je rappelle les principes de solidarité du 2e pilier.»

– Pour vous, cette baisse annoncée risque de discréditer le deuxième pilier. Faut-il s'alarmer?

– **Meinrad Pittet:** Rassurons les personnes qui sont à la retraite: leurs rentes acquises ne sont en principe pas concernées par cette baisse. En revanche, tous les futurs retraités sont touchés. Et là, oui, OUI en majuscules, il faut s'alarmer! D'un point de vue purement actuariel, cette baisse se justifie, mais d'un point de vue social, elle est scandaleuse. Elle discrédite la prévoyance professionnelle et renforce l'idée déjà trop répandue que le deuxième pilier est un simple capital bancaire individuel sans aucune dimension de prévoyance sociale.

– Si le taux de conversion baisse comme prévu, les rentes vont beaucoup diminuer. De combien?

– La baisse sera énorme: elle atteindra 11% pour les futures rentes! Il faudrait absolument que les assurés s'insurgent, car une telle décision est socialement inacceptable. Malheureusement, j'ai la désagréable impression que personne ne s'en préoccupe et je me retrouve relativement seul à prêcher pour le retour de la notion de solidarité dans le deuxième pilier.

– Concrètement, que peut-on faire?

– Il faut que les électeurs choisissent leurs représentants au Parlement en fonction de leur fibre sociale sur la prévoyance. Actuellement, on a l'impression que les parlementaires s'alignent sur l'avis des spécialistes et oublient le reste. Même les partis de gauche et les syndicalistes ne se battent pas suffisamment pour défendre un taux de conversion socialement acceptable. La notion d'individualisation de la prévoyance s'est imprimée dans tous les esprits et je passe pour un vieux ringard quand j'ose articuler le mot «solidarité». Le maintien d'un taux de conversion actuariellement trop avantageux a certes un coût, mais ce pays peut certainement le supporter.

– Et une initiative populaire?

– Aucun des grands partis ne se jettera à l'eau. Je ne vois guère que des groupes comme l'AVIVO ou l'ARTIAS (Association romande et tessinoise des institutions d'action sociale) pour s'y lancer. Je leur souhaite bien du courage!

– Mais alors, que faire pour défendre le cœur social du 2e pilier?

– Je remarque de légers changements qui me font espérer un retour de balancier. Ainsi, en Angleterre par exemple, les chantres *tories* de l'individualisme ont récemment reconnu les vertus d'une prévoyance plus solidaire. Les Suisses suivront peut-être ce mouvement. Je vois aussi, parmi nos clients, des caisses de pensions qui souhaitent mieux respecter les promesses faites à leurs assurés.

Propos recueillis par Marylou Rey

Le taux de conversion?

Ce taux permet de calculer la future rente de retraite. Un exemple: avec le taux actuel de 7,1%, la rente s'élève à 7100 francs annuels pour 100 000 francs de capital assuré. Lorsque le taux descend à 6,4%, la rente n'est plus que de 6400 francs annuels. Il s'agit d'un taux «minimal», les caisses de pension peuvent être plus généreuses avec leurs affiliés. Du moins en théorie.